



---

---

## FORMULAIRE 2

### Commission civile de l'Ontario sur la police

#### *Loi sur les services policiers*

Dans l'affaire :

#### **- Assignation de témoin -**

Destinataire : (nom et adresse au complet)

VOUS ÊTES PAR LES PRÉSENTES ASSIGNÉ(E) à comparaître et tenu(e), en application de l'article 12 de la *Loi sur l'exercice des compétences légales*, de vous présenter devant la Commission civile de l'Ontario sur la police à une audience qui aura lieu : (date, heure et lieu)

---

et les jours subséquents, jusqu'à la conclusion de l'audience ou jusqu'à ce que la Commission en ordonne autrement, pour y témoigner sur les questions faisant l'objet de l'instance; vous êtes également tenu(e) de produire à cette date et en ce lieu :

DATE : \_\_\_\_\_

Assignation demandée et signifiée par :

Avocat(e) de : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Commission civile de l'Ontario sur la police

Membre \_\_\_\_\_



*REMARQUE : Vous avez droit aux indemnités de présence au même titre qu'un témoin assigné devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario.*

*Si, sans excuse légitime, vous ne comparez pas pour témoigner à l'audience, ou si vous ne produisez pas les documents ou objets précisés, aux date, heure et lieu indiqués, vous êtes passible des sanctions imposées par la Cour supérieure de justice de l'Ontario aux personnes reconnues coupables d'outrage à cette cour pour non-respect d'une assignation à comparaître.*